



Centre de formation continue  
**des Patriotes**

Le 10 septembre 2021

Objet : Politique de remboursement

Bonjour,

Le Centre de formation continue des Patriotes s'est doté d'une politique de remboursement pour les frais de services complémentaires. Voici les détails :

1. Entre la journée de l'inscription et celle de l'accueil (1<sup>re</sup> journée d'école) : 100 % de remboursement
2. Entre la journée de l'accueil et 2 semaines de fréquentation : total des frais moins 45 \$ (montant non-remboursable)
3. Passé la 2<sup>e</sup> semaine de fréquentation : aucun remboursement

Cette politique sera applicable à tous.

Merci de votre compréhension.

La Direction